

Image not found or type unknown



Info succession 2 lits merci

Par **Myriam Souaillat**, le **30/08/2017** à **11:06**

j ai une question nous avons signe les 2 successions jeudi le notaire nous a fait parvenir un récapitulatif concernant succession de ma mère qu on a signé et note bon pour accord il a reçu toutes signatures pour succession de ma mere mais le notaire dit qu on ne sera payé que quand il aura signature succession de mon beau père est ce vrai